



Avec la condamnation à des peines de prison ferme, les militants en " goulag " en mode mise en œuvre au Cameroun

Il y a deux semaines, je relevais le visage de " goulag " que prenait le Cameroun, c'est à dire le maintien en détention arbitraire dans un réseau de prisons, pour activités politiques banales, de militants de partis politiques. J'exhortais alors le Chef de l'État, évoquant ce je croyais pouvoirs le convaincre, que l'esprit d'apaisement lui inspirerait, d'ordonner l'arrêt immédiat des poursuites contre ces compatriotes, prisonniers politiques incontestablement, autant pour servir une tradition qui veut que la fin de l'année soit ponctuée par des gestes de clémence des détenteurs de pouvoir temporel, que pour l'apaisement et la paix des coeurs au rendez vous à la grande fête que sera la CAN 2021, offrant ainsi au monde l'illustration d'une nation apaisée.

Malheureusement, les esprits de longaminité et de mansuétude que j'invoquais semblent n'avoir pas pu accéder dans celui tout en acier du destinataire de mon message, puisque le bras judiciaire du régime dont la seule mission est de le garder au pouvoir a frappé, fortement comme d'habitude, bêtement comme ne savent le faire que des zelés lubriques, haineusement comme savent l'être des fauves jaloux de garder le contrôle de leur gibier qui ici est le Cameroun. En condamnant à de lourdes peines d'emprisonnement ferme des personnes accusées de crimes imaginaires qui prétendent -t- on, ont été commis en un lieu où ils n'étaient pas présent, ce régime a commis une forfaiture innomable.

Voilà le tableau de l'horreur: Des civils , militants de partis politiques, sans armes, sans se livrer à aucune dégradation matérielle, sans aucune atteinte ou trouble à l'ordre public, sont interpellés pour certains à leur domicile, pour d'autres aux lieux prévus pour les marches, sont traduits et condamnés à 5, 6, 7 ans de prison ferme par un tribunal militaire, pour avoir marché ou pour avoir compté parmi leurs connaissances des membres d'un parti auquel ils appartiennent... Comme diraient les yankees, " it is just crazy"....

Je n'ai aucune sympathie personnelle pour les têtes de proues de cet épisode. J'ai toujours pensé qu'ils avaient une insuffisante appréhension de la première des vertus cardinales enseignées aux Chefs: la prudence. Ce faisant, avec force je prends leur totale défense pour dire: Non...

Ces compatriotes ne sauraient être traités comme des citoyens de seconde zone. Ce sont des citoyens qui doivent jouir des droits constitutionnels dont le droit d'exprimer son opinion , en écrivant, en marchant, en grevant. L'exercice de ce droit ne peut, en fait et en droit, leur valoir d'être victimes de représailles, être poursuivis en justice et absolument pas devant une juridiction militaire. Ceux qui ont proposé que cette option soit mise en oeuvre dans ce cas ont posé un acte infâme et anti-republicain avéré.

Les anciens grecs disaient: Les dieux rendent fous ceux qu'ils veulent perdre. Face à une telle dissonance cognitive, qui pourra convaincre que le régime en place n'est pas entrain de perdre la raison? Le recours compulsif à des actes de provocation de l'opinion et de meurtrises de certains compatriotes n'est-il pas une preuve suffisante pour justifier nos craintes? N'y a-t-il pas là un indice sérieux de ce que ce régime glisse irrésistiblement dans une schizophrénie dont le coût très élevé sera porté par les générations futures?

Au moment où la jeunesse de tous les pays africains se donnent un rendez-vous amical en Janvier prochain à l'occasion de la CAN, n'aurait-il pas été préférable que dans les chambres des joueurs se chuchotent la nouvelle de l'élargissement de ces détenus politiques, eux dont certains ont pris part à des marches dans leur pays sans avoir été traduits au tribunal.

Le choix est donc là , entre l'entrée au Panthéon de l'élargissement de ces prisonniers politiques, et le bain dans le marigot putride de la répression à outrance. Le régime en place semble avoir choisi le pire. Et c'est tel est, ce choix Le jugement de l'Histoire sera implacable.

C'est en y pensant et dans l'amour de notre pays qu'une fois de plus je dis à celui à qui a été confié le devoir de cultiver l'apaisement dans notre pays: Président Biya, ordonner l'arrêt des poursuites contre ces compatriotes et , pour ceux qui sont déjà sous le coup d'une condamnation, accorder une grâce. Hic et Nunc

Celestin Bedzigui

Président du PAL - Parti de l'Alliance Libérale
